



Dispositif Emploi

dans le cadre de l'opération
Été Ping

Webinaire du 15 juin 2021

#FFTopérationétéping



QUOI ? Favoriser financièrement l'embauche de personnel sur l'été pour faire jouer et recruter des licenciés

- **2 types de postes**

- Encadrant en lien direct avec du public
- Organisateur / gestionnaire logistique / hors encadrement de public

- L'employeur doit être affilié à la FFTT

- Aide apportée à un **CDD** ou un **CDI** créé sur la période de l'opération (juin à septembre 2021)



QUELLE AIDE ?

- **1 à 3 mois de contrat** sur la période de l'opération Été Ping (juin à septembre 2021)
 - Les contrats d'1 mois sur septembre n'entrent pas dans le dispositif
 - Les emplois déjà aidés (apprentissage / ANS / PEC...) n'entrent pas dans le dispositif
- **Aide financière : 1400€ par mois** sur la base d'un 35h/semaine
 - L'aide est proratisée en fonction du temps de travail
 - Le temps minimum de travail est de 24h par semaine
 - Versement à 3 moments (30/07, 30/08, 30/09)



COMMENT ?

- ***Avant :***

- **S'inscrire** à l'opération Été Ping. Vous recevrez un mail avec le Google Forms « Aide à l'emploi ». Les comités et les ligues recevront un mailing spécifique direct.
- **Joindre à l'adresse emploi.eteping@fft.email**
 - **La promesse d'embauche et/ou le contrat de travail** (ou convention de mise à disposition si l'employeur est un groupement d'employeurs)
 - **la copie de la carte professionnelle** si le salarié est placé en situation d'encadrement de public
 - **un planning des actions prévues** sur la période d'emploi (signé par le président)
- La FFTT valide par mail votre candidature (le jury se réunit chaque fin de semaine). Le contrat de travail vous sera alors demandé.

- ***Pendant le contrat :***

- Le salarié réalise les actions et garde une trace de son activité



COMMENT ?

- Dans les 15 jours qui suivent la fin de contrat (ou d'aide si CDI)
 - Envoi à l'adresse suivante **emploi.eteping@fft.email** des éléments suivants
 - le bulletin de salaire
 - le planning prévisionnel des actions complété par le réalisé (avec la date de l'action, le nombre de participants, le nombre d'e-pass Été Ping)
 - le RIB de l'association

La FFTT clôture la réception des pièces justificatives pour la mise en paiement au 15 octobre 2021.



Vos contacts à la FFTT

Anne-Laure Duong

Oriane Mendak

Adresse mail : emploi.eteping@fftt.email



VOS QUESTIONS !